AOÛT 2024

FAFCEA : FINANCEMENT DE PARCOURS INDIVIDUALISÉ

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES EN GESTION D'ENTREPRISE

Le FAFCEA (Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale) vous accompagne dans votre développement professionnel en vous proposant une participation financière dans votre parcours de formation individualisé. Ce programme sur mesure est spécialement conçu pour renforcer vos compétences en gestion d'entreprise. Découvrez les avantages de ce parcours et comment profiter du financement du FAFCEA pour booster la gestion de votre entreprise !

LE PARCOURS INDIVIDUALISÉ : C'EST QUOI ?

La formation individualisée est **un programme flexible et adapté aux besoins des chefs d'entreprise**, dispensée en face à face par un formateur dédié. Ce parcours vous permet de développer vos compétences dans quatre grands domaines :

- CRÉER DE LA VALEUR
- MAÎTRISER L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE
- RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT MANAGÉRIAL ET LE LEADERSHIP
- GÉRER L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

LE FINANCEMENT

- Vous pouvez bénéficier **d'une participation financière pouvant aller jusqu'à 80 €/heure** dans la limite de **4 800 € par an** et par entreprise.
- Cette subvention est **soumise à la disponibilité du budget dédié du FAFCEA**, alors **ne tardez pas à en profiter !**

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Pour accéder à cette formation individualisée, **quelques conditions doivent être respectées** :

- **Réaliser un autodiagnostic** : Il s'agit de définir précisément vos besoins en gestion d'entreprise. Ce diagnostic est valable un an.
- **S'inscrire au minimum à 14h de formation et à 2 intitulés de formation référencés** : Choisissez au moins deux formations parmi celles référencées par le FAFCEA, pour une minimum de 14 heures de formation. La liste est disponible **sur le site du FAFCEA**
- **Sélectionner des organismes référencés par le FAFCEA** : Assurez-vous que les formations choisies soient dispensées par des organismes de formation référencées. Le dossier de demande de référencement est disponible **sur le site du FAFCEA**

Les formations doivent inclure une partie en présentiel. La formation 100% en distanciel ou en e-learning n'est pas éligible.

COMMENT DÉMARRER VOTRE PARCOURS INDIVIDUALISÉ ?

EFFECTUEZ VOTRE AUTODIAGNOSTIC

Cette étape est essentielle pour déterminer vos besoins.

CONSULTEZ LES CRITÈRES ET LES CONDITIONS

Vérifiez que vous remplissez toutes les conditions pour pouvoir bénéficier du financement

Le budget étant limité, il est recommandé de soumettre votre dossier dès que possible.

L'ACTION DE LA CAPEB

ENSEMBLE, SAISISSONS CETTE OPPORTUNITÉ ET GARANTISSONS LA PÉRENNITÉ DE CE DISPOSITIF.

Ne tardez plus à perfectionner vos compétences en gestion d'entreprise et à bâtir un avenir solide et prospère pour votre activité !

POUR EN SAVOIR + >> >>

VOUS AVEZ UNE QUESTION ? CONTACTEZ VOTRE CAPEB !

CAPEB L'Artisanat du Bâtiment PLUS FORTS. ENSEMBLE.